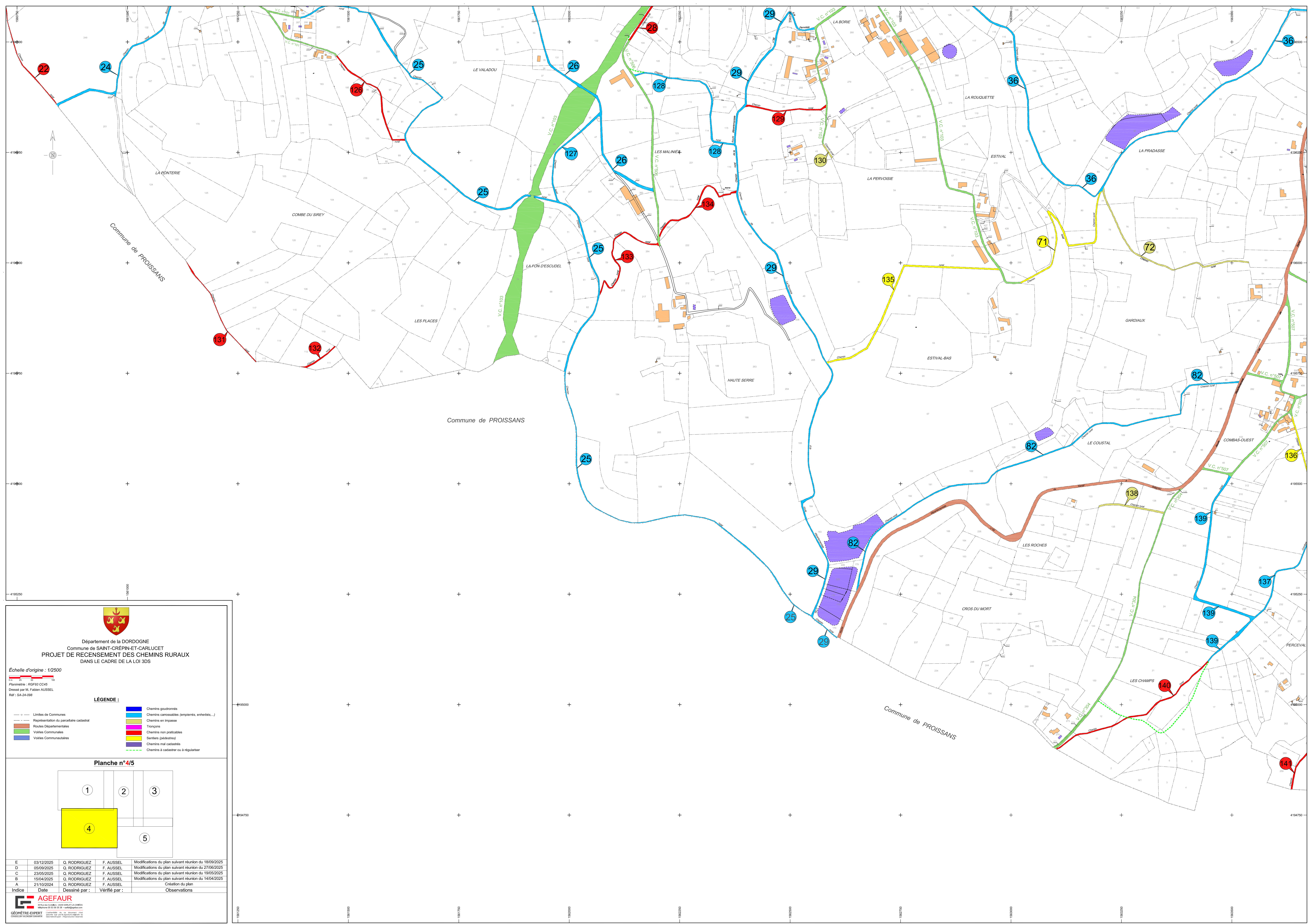
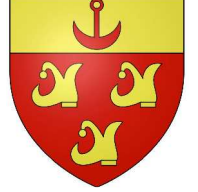






Département de la DORDOGNE
Commune de SAINT-CRÉPIN-ET-CARLUDET
PROJET DE RECENSEMENT DES CHEMINS RURAUX
DANS LE CADRE DE LA LOI SDS

Échelle d'origine : 1/2500

Planimétrie : RGF93 CC45
Dessiné par M. Fabien AUSSEL
Réf : SA-24-098

LÉGENDE :

	Chemins goudronnés
	Chemins carrossables (empierrement, enherbés...)
	Chemins en impasse
	Tronçons
	Chemins non praticables
	Sentiers (pédicéres)
	Chemins mal cadastrés
	Chemins à cadastrer ou à régulariser

— Limites de Communes
— Représentation du parcellaire cadastral
— Routes Départementales
— Voies Communales
— Voies Communales

Planche n°4/5

1	2	3
4		5

E	03/12/2025	O. RODRIGUEZ	F. AUSSEL	Modifications du plan suivant réunion du 18/09/2025
D	05/09/2025	O. RODRIGUEZ	F. AUSSEL	Modifications du plan suivant réunion du 27/06/2025
C	23/05/2025	O. RODRIGUEZ	F. AUSSEL	Modifications du plan suivant réunion du 19/05/2025
B	15/04/2025	O. RODRIGUEZ	F. AUSSEL	Modifications du plan suivant réunion du 14/04/2025
A	21/10/2024	O. RODRIGUEZ	F. AUSSEL	Création du plan
Indice	Date	Dessiné par :	Vérifié par :	Observations

AGEFAUR
41 Rue des Cordeliers - 24000 SAINT-CRÉPIN-ET-CARLUDET
Téléphone : 05 53 38 38 38 - 05 53 38 38 38
GEOMETRE-EXPERT
CONSEIL EN REGULATION CADASTRALE